



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-12188>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-12188

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Troyes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=34488>

Identifiant interne de la consultation : 202501071227

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bruno Baudoux

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Le formulaire DC1 - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants, complété, joint au dossier de consultation. Ce document est renseigné par le candidat individuel, ou en cas de candidature groupée, par chacun des membres du groupement. - Le formulaire DC2 - Déclaration du candidat individuel ou membre du groupement, joint au dossier de consultation. - Copie de la délégation de pouvoir/signature autorisant le signataire à engager la personne qu'il représente, le cas échéant, - Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité,
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de prestations de même

nature, - Présentation d'une liste des travaux de même nature exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle, des références de travaux ou des certificats de capacité attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. - Pour le lot n° 2 uniquement - Certification Qualisport 122 Résine synthétique ou certification équivalente : Mise en œuvre d'une couche de jeu synthétique coulée en place ou fabriquée en usine, posée sur infrastructure spécifique neuve ou sur tapis caoutchouc ou panneaux particules bois, neufs. Ne peuvent être assimilés à cette qualification des travaux d'entretien, d'application de résine ou de simple mise en œuvre de peinture.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/02/2025 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Complexe sportif Henri Terré - Rénovation des terrains de tennis n° 1 et 2 - Lot n° 1 Génie civil et lot n° 2 Revêtement sportif.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation porte sur la rénovation des terrains de tennis n° 1 et 2 au complexe sportif Henri Terré à Troyes (10000). Cette consultation fait l'objet de 2 lots. Les prestations relèvent de la catégorie 3 au sens du Code du Travail. Le présent marché public est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à expiration du délai de garantie de parfait achèvement ou à la levée de la dernière réserve si la réception est assortie de telles réserves. La durée prévisionnelle d'exécution de l'ensemble des travaux tous corps d'état confondus est de 12 semaines, y compris la période de préparation : - La période de préparation d'une durée de 4 semaines pour chacun des lots, débutera à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage. - Les délais d'exécution sont fixés à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage : . Lot n° 1 Génie civil : 8 semaines . Lot n° 2 Revêtement sportif : 2 semaines A titre indicatif : - date prévisionnelle de notification : avril 2025 - date prévisionnelle de début de la période de préparation : mai 2025 - date prévisionnelle de début des travaux : juin 2025 Visite du site obligatoire pour les lots 1 et 2.-

Lieu principal d'exécution du marché : Complexe sportif Henri Terré rue Raymond Burgard 10000 Troyes

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 : Génie civil

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45236112

Lieu d'exécution du lot : Complexe sportif Henri Terré rue Raymond Burgard 10000 Troyes

- **Description du lot :** Lot 2 : Revêtement sportif

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45212200

Lieu d'exécution du lot : Complexe sportif Henri Terré rue Raymond Burgard 10000
Troyes

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite du site est obligatoire pour les 2 lots et sera effectuée sur rendez-vous pris par le candidat auprès de Mr Petitdemange (03 25 42 33 83) – Mail : h.petitdemange@ville-troyes.fr ou en cas d'absence Mr Lebouc (03 25 42 33 33 poste 3553) – Mail : raphael.lebouc@ville-troyes.fr

Autres informations complémentaires : Critères et détails des sous-critères de jugement des offres : se reporter au Règlement de la Consultation (article 7.4). Variante interdite. Pas de prestations supplémentaires éventuelles. Financement : Ville de Troyes. Financement extérieur : Etat. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire. Délais de paiement : 30 jours. Avance : Il sera fait application des articles R.2191-3 à 11 du CCP. Retenue de garantie : Sans objet. Le défaut de paiement dans les délais prévus à l'article ci-dessus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Conformément à l'article R. 2192-31 du CCP, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points. Le retard de paiement donne lieu, de plein droit et sans autre formalité, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 40 € par retard constaté. Candidat unique ou groupement de candidats. Aucune forme de groupement n'est imposée par le maître d'ouvrage. Néanmoins, le maître d'ouvrage interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R. 2142-21-1° du CCP. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R. 2142-24 du CCP. Visite obligatoire. Les éventuelles questions des candidats devront être posées uniquement par l'intermédiaire de la plateforme Xmarches.fr rubrique « Poser une question ». Une réponse unique sera communiquée à l'ensemble des candidats ayant téléchargé un dossier de consultation. Dans un souci de parfaite transparence, aucune réponse individuelle ne sera apportée à l'occasion de ces visites. Dispositions environnementales : - En application de l'article R.2111-10 du CCP et de l'article 7 du CCAG Travaux, le titulaire veille à ce que les prestations qu'il effectue respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes, et de préservation du voisinage. - Le titulaire utilisera les produits les plus respectueux possible pour l'environnement. - Critère de jugement des offres relatif à la qualité des prestations et aux dispositions vis-à-vis de l'environnement. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif Châlons-En-Champagne 25, rue du Lycée, 51036 Châlons-En-Champagne, 0326668687, greffe.ta-chalonsenchampagne@juradm.fr, <http://chalons-enchampagne.tribunaladministratif.fr/>. Introduction des recours : Mairie de Troyes place Alexandre Israël B.P. 767 10026 Troyes Cedex, 0325423486, commande.publique@ville-troyes.fr, <http://ville-troyes.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/01/2025